

**Objectif général**

Acquérir les compétences, les outils et la posture pour créer une entreprise pérenne

**Objectifs Pédagogiques**

La formation a pour objectif d'apporter les compétences à la création d'entreprise. Le stagiaire sera capable de :

- Structurer son projet et valider sa viabilité
- Élaborer tous les éléments pour créer son entreprise (Concept, étude de marché, statuts juridiques, stratégie commerciale, tableaux financiers, moyens de communication...).
- Établir un plan d'actions commerciales.
- Mettre en place des indicateurs et les outils pour le pilotage et le suivi de son lancement d'entreprise.

**Public concerné**

Les créateurs d'entreprise, les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise

**Prérequis**

Avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise. L'accompagnement pourra être refusé si le projet de création n'existe pas ou n'est pas dans les compétences de l'organisme de formation. Une attestation sur l'honneur devra être établie.

**Durée**

16 heures. 4 séances de 4 heures ou 2 séances de 2 jours. Rythme modulable

**Lieu de formation**

Les locaux de l'organisme de formation (107 avenue Médéric 93160 Noisy Le grand) ou
Les locaux de l'entreprise du stagiaire ou
Des locaux loués pour la formation pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.

**Moyens et méthodes
pédagogiques**

Diaporama Présentation des éléments des différentes des étapes de la création d'entreprise.

Modèles de documents, outils de gestion d'entreprise...

**Formateur**

Formateur expérimenté dans la création et le pilotage d'entreprise

**Modalités d'évaluation**

Questionnaires d'évaluation des besoins au démarrage. Diagnostic de départ du stagiaire.
Attestation de présence et de fin de stage envoyée aux stagiaires.
Validation des étapes de la création d'entreprise
Certificat de réalisation pour chaque stagiaire
Évaluation de la formation par le stagiaire.

**Moyens techniques**

Ordinateur, diaporama, projecteur, zoom pour les formations à distance.

**Tarif**

1600 € HT par stagiaire. Formation individuelle et personnalisable

**Délais et modalités
d'accès**

L'inscription doit être faite 21 jours avant le début de la formation. Les demandes d'inscriptions pourront être réalisées suite à un entretien téléphonique ou une demande par mail.

Les inscriptions seront prises en compte dès réception des conventions signées et du règlement intégral de la facture émise par l'organisme de formation.

**Contact**

Laurent DEBORDE
01 80 86 43 06 laurent@debordeconseil.fr

**Accessibilité**

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

**Contenu de la
formation**

1. Le créateur : il devra pouvoir analyser les compétences acquises et à acquérir pour se lancer. Quelles sont les motivations, valeurs, ambitions du créateur. Quels sont les points forts du créateur ?
2. Le créateur pourra développer son idée et son projet de création d'entreprise. Il pourra construire et structurer un projet cohérent et vérifier si son idée est la bonne.
3. L'étude de marché. Le créateur sera en mesure de faire ou faire une étude de marché qui sera le cœur de son projet de création d'entreprise.
4. Le créateur pourra choisir le bon statut juridique de l'entreprise en fonction de son projet et de sa situation personnelle.
5. Les aspects juridiques (le dépôt de marque, les conditions générales de vente...)
6. Quelle sera la stratégie commerciale de l'entreprise, son offre, les tarifs, le marketing mix, les moyens à mettre en place.
7. Monter son prévisionnel financier. Le plan de financement sur un an ou trois ans, le prévisionnel d'activité, le plan de trésorerie. D'autres ratios seront élaborés en fonction des projets.
8. Les indicateurs et les tableaux de bord pour piloter son démarrage et son activité.
9. Les démarches administratives pour créer juridiquement son activité.